

Réussir son projet de création/reprise d'une boucherie-charcuterie-traiteur

Du lundi 21 au vendredi 25 novembre 2022

Cette formation est destinée aux professionnels souhaitant préparer dans les meilleures conditions possibles la création reprise d'un commerce

PUBLIC VISÉ	PRÉREQUIS	TARIFS	INTERVENANTS	TEMPS	LIEU
Toute personne ayant un projet de création reprise d'une boucherie charcuterie/traiteur artisanale	Aucun	1.000 € HT/Pers. Formation éligible CPF	<ul style="list-style-type: none"> Cécile HERVALET Formatrice Responsable administrative et financière Sophie MOREL ou Grégory MAILLARD, ARDATmv 	Durée : 35 h Jour 1 : 9h30/17h30 Jours 2, 3, 4 : 8h30 17h30 Jour 5 : 8h30-12h30	ENSMV 37 Bd Soult 75012 Paris



Contenu pédagogique

- 1. La démarche du créateur/ repreneur en boucherie** 1 jour ½
 Les différentes formes de sociétés et statuts
 Le statut et la protection sociale du chef d'entreprise/conjoint
 Les enjeux du bail commercial
 Les assurances à souscrire pour couvrir les principaux risques
 Les formalités propres à la création d'entreprise
- 2. L'environnement juridique** ½ jour
 La réglementation DGCCRF / Produits
 La réglementation préfectorale/municipale / étalage voie publique, alcool
 La réglementation applicable / système de caisse
 Les affichages et registres obligatoires / administration et clientèle
- 3. L'environnement hygiène** ½ jour
 La réglementation en matière d'hygiène (Agrément d'un laboratoire / dérogation)
 La méthode HACCP, le guide de bonnes pratiques, le PMS
 Les principales bonnes pratiques d'hygiène permettant de préserver la bonne conservation des produits
 La traçabilité, l'étiquetage, les allergènes
- 4. L'environnement économique fiscal et comptable** 1 jour ½
 Les ratios matières premières et la gestion des stocks
 La gestion des frais de personnel
 La lecture du bilan et compte de résultats
 La TVA et les tableaux de bord
 La trésorerie
 Les obligations de déclaration / administrations
- 5. L'environnement RH / social applicable** 1 jour
 Les procédures d'embauche à respecter
 Le contrat de travail, la CCN et les droits / devoirs incontournables
 Les affichages et registres obligatoires
 Le document unique d'évaluation des risques professionnels
 La protection sociale, les garanties frais de santé et prévoyance



Objectifs

- Disposer des éléments essentiels pour comprendre les enjeux de la création/reprise.
- Connaitre les étapes clés et les erreurs à éviter.
- Réussir son projet et sa future installation.



Moyens et méthodes pédagogiques mobilisés

- Formation en présentiel.
- Formateur qualifié QUALIOP.
- Participation des partenaires de la CFBCT.
- Participation d'un représentant de la CFBCT et de chefs d'entreprises en exercice.
- Utilisation de méthodes pédagogiques expositives, Réalisation interrogatives ou actives (tests, mises en situation, jeux de rôle...).
- Réalisation d'un quizz / QCM initiale / finale des connaissances.
- Remise au stagiaire d'un support de cours et de modèles de documents.



Modalités d'évaluation

- Quizz début et fin de formation
- Appréciation de la formation par un questionnaire
- Formation validée par un certificat et une attestation
- Questionnaire à froid

Nous contacter

Barbara Lenoble - 01 53 17 15 09 barbara.lenoble@ensmv.org

Aline Fourgeot - 01 53 17 15 08 aline.fourgeot@ensmv.org